

Thibaud ARNAULD DES
LIONS
Directeur des achats

Cellule Juridique des
Contrats du GHT 49
CJCGHT49@chu-angers.fr

Affaire suivie par :
Sophie PIGNON
dtem@chu-angers.fr
02 41 35 38 50

P.J. : dossier de
consultation

La Directrice Générale

à

SWISSLOG
28 quai Gallieni
92156 Suresnes

Angers, le 10 octobre 2025

Envoi par la plateforme www.marches-publics.gouv.fr
inside.salesfrance@swisslog-healthcare.com

LETTER DE CONSULTATION

**Objet : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BATIMENT CONVERGENCES 1 POUR LE CHU D'ANGERS - Lot 11
TRANSPORT PNEUMATIQUE**

Madame, Monsieur,

Je vous adresse ci-joint les documents de consultation relatif au marché visé en objet, passé sans publicité ni mise en concurrence préalables pour des raisons techniques ou à un droit d'exclusivité (propriété intellectuelle, brevet), en vertu des articles L.2122-1 et R2122-3 2° et 3° du code de la commande publique.

Contenu du dossier de consultation à télécharger :

<https://sharing.oodrive.com/share-access/sharings/lIkpaCl8.4ILPlpg>

Le dossier de consultation du présent marché, contient les pièces suivantes :

1. La présente lettre de consultation
2. L'acte d'engagement
3. Le cahier des clauses administratives particulières (CCAP) lot 11 Transport pneumatique
4. Le cahier des clauses techniques communes (CCTC) et ses annexes
5. Le cahier des clauses techniques particulières (CCTP) et ses annexes,
6. Les pièces graphiques
 - 6.1 Pièces graphiques pdf
 - 6.2 Pièces graphiques dwg,
 - 6.3 Maquette BIM,
 - 6.4 Plans existants (sur demande),
7. Le Planning
8. La DPGF
9. Liste des documents

Conditions de remise du pli

Date et heure limites de réception : 25/11/2025 à 12H00

CHU Angers

4, rue Larrey - 49933 Angers cedex 9
www.chu-angers.fr



La langue française est la seule langue autorisée pour la rédaction de la candidature et de l'offre et les remises d'échantillons. Dans le cas contraire, les documents devront être accompagnés d'une traduction en langue française.

L'offre du candidat sera exprimée en euros.

Contenu de l'offre

Le candidat remet à l'appui de son offre :

- ✓ la **Décomposition du Prix Global Forfaitaire** (DPGF) comprenant pour chaque élément d'ouvrage (avec la référence du n° du CCTP) la quantité et le prix de l'unité. Ce document sera établi à partir du cadre de décomposition fourni. **Il est à fournir en format natif (EXCEL ouvert).**
- ✓ l'**Acte d'Engagement** dûment complété et signé (et RIB ou RIP) (sans que son absence ne constitue un motif de rejet de l'offre).
- ✓ Un **Mémoire technique descriptif** comprenant notamment :
 - **Méthodes mises en place en phase études** (dès notification de l'OS de démarrage) : L'entreprise devra notamment détailler : les procédures, outils et organisation mis en place dans le cadre des études avec les moyens humains et comment elle réalisera l'encadrement (CV de l'encadrement), le respect du planning en phase études, les moyens d'études mis en place pour la synthèse ainsi que pour le BIM, les modalités de gestion et de coordination des différents intervenants (co-traitant ou sous-traitants éventuels) devront être détaillées pour l'ensemble des prestations
 - **Méthodes mises en place pendant la phase travaux, réception et GPA pour respecter le planning, la qualité et la sécurité des personnes sur le chantier.** L'entreprise devra notamment détailler : le planning d'organisation de travaux avec la prise en compte des enjeux calendaires et la cohérence avec le planning DCE fourni, le plan d'installation de chantier, la méthodologie pour chaque grande tâche du chantier, les moyens humains (chronogramme) et matériels qu'elle mettra en œuvre pour réaliser les travaux, comment sera réalisé l'encadrement et la coordination des travaux (CV des personnes mobilisées pour l'encadrement), les modalités de gestion et de coordination des différents intervenants devront être détaillées pour l'ensemble des prestations pour répondre à la note d'organisation de chantier, les moyens mis en œuvre pour garantir la sécurité sur le chantier. Les moyens humains et matériels mis en œuvre pour les opérations de réception, le BIM et les DOE et la gpa.
 - **Qualité technique des prestations proposées.** L'entreprise devra notamment détailler : tableau récapitulant l'ensemble des références de produits mises en œuvre avec fourniture des fiches techniques si les produits sont différents de ceux précisés au DCE pour démontrer leur équivalence, procédures mises en place pour garantir la qualité attendue : projet de plan d'assurance qualité, autocontrôle, qualité de renseignement de la DPGF : respect du niveau de détail et des unités attendues
 - **Prise en compte des aspects environnementaux.** L'entreprise devra détailler : la prise en compte des moyens de maîtrise des risques et enjeux environnementaux de l'opération, le respect de la charte chantier à faibles nuisances, la gestion des déchets de chantier

Contenu de la candidature

Il remet en outre un dossier administratif comprenant :

- Une attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle en cours de validité,
- Les certificats délivrés par les administrations compétentes indiqués aux articles 1 et 2 de l'annexe 4 du code de la commande publique, prouvant que les obligations fiscales et sociales ont été satisfaites (attestation fiscale à jour du mois précédent et attestation URSSAF prévue à l'article L. 243-15 du code de la sécurité sociale datant de moins de six mois),
- La copie du ou des jugements prononcés lorsque le candidat est en redressement judiciaire.

Le candidat n'est pas tenu de fournir les documents justificatifs qui ont déjà été transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables.

Délai de validité des offres

CHU Angers

4, rue Larrey - 49933 Angers cedex 9

www.chu-angers.fr



Le délai minimum de validité des offres est fixé à trois mois à compter de la date limite de réception des offres.

Négociation

Une négociation pourra être engagée après réception de l'offre. L'acheteur se réserve toutefois la possibilité d'attribuer le marché sans négociation sur la base de l'offre initiale.

Mode de remise des plis

Le candidat doit impérativement remettre sa réponse par voie dématérialisée.

Pour remettre sa candidature et son offre par voie électronique le candidat le fera exclusivement sur le profil d'acheteur suivant : <https://www.marches-publics.gouv.fr> avant la date et l'heure limite de réception des offres. Aucune autre forme de transmission par voie électronique (par exemple, par courrier électronique) ne sera acceptée.

Le dossier remis doit contenir la candidature et l'offre.

La signature électronique de l'offre pour le candidat attributaire est obligatoire.

Le candidat doit impérativement renseigner une **adresse courriel valide** lors de la création de son profil utilisateur sur la plateforme www.marches-publics.gouv.fr afin de recevoir les différents courriers et notifications. Seule cette adresse fera foi. Le candidat s'engage en cas de modification de celle-ci à avertir l'acheteur dans les plus brefs délais.

L'accès au réseau et le recours à la signature électronique sont aux frais du candidat.

Pour les modalités pratiques de constitution, de transmission des plis et de signature par voie électronique, le candidat devra se conformer aux dispositions indiquées dans les deux annexes jointes à ce courrier (« note de procédure pour les réponses dématérialisées » et « nommage des fichiers »).

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Pour la Directrice Générale
et par délégation

Le Directeur des achats du GHT 49

Thibaud ARNAULD DES LIONS